



# Nouvelles des Terroirs

Bulletin trimestriel d'information et de liaison

n° 06

## Migration et gestion des ressources naturelles **Une problématique à résoudre**



*Des éleveurs peulh installés depuis plus d'une décennie sur le terroir de Békuy témoignage d'une intégration des migrants.*

**LES TROIS AFFICHES**

**un outil de planification participative**

# Nouvelles des Terroirs

## Sommaire

### EDITORIAL

3

### SOCIO-ECONOMIE

4

- Elevage et Gestion des Terroirs à la Bougouriba

### VIE INSTITUTIONNELLE

6

- KOURITTENGA : Le Cadre de Concertation Technique Provinciale (CCTP) du Kourittenga en négociation avec ses partenaires au développement  
- Journée Nationale du Paysan : Edition 2000

### VIE DANS LES TERROIRS

12

- Deux responsables de la GTZ visitent le PATECORE  
- Le PATECORE récompense les meilleures pépinières  
- HOUET : migration et gestion des ressources naturelles dans la démarche gestion des terroirs : Cas du PNGT/Houet

### FORMATION

13

- Les trois affiches (les 3A) pour une planification villageoise participative.  
- Présentation de la Base de Données des Localités du Burkina (BDLB)

### FICHE TECHNIQUE

14

Comment garder l'humidité aux pieds des plantes à l'aide des sachets plastiques

pour vos courriers veuillez  
nous écrire  
à l'adresse suivante :

**«Nouvelles des Terroirs»**  
s/c PNGT.

BP : 1487 Ouagadougou  
Tél : 32 47 53 / 54



#### COMITÉ DE RÉDACTION

Gervais SOMDA  
Mouhamed DRABO

#### ONT CONTRIBUE A CE NUMERO

- Kaboré Adama - PATECORE/Kongoussi
- Dabou Y. Alex : PNGT Bougouriba
- Ouédraogo Moussa : UGO/PNGT
- Noula Kouna : PNGT/ Houet
- Sanou Mahma : PNGT/ Houet
- Zoma K. Isidore : DVA
- Ouédraogo Fatou - PNGT/UGO/Ouagadougou
- Bélemsigri Zéphirin - FONADES/Sapouy

#### PHOTOCOMPOSITION - IMPRESSION

AICD BP 5536 Ouaga Tél. 30 74 93 / Fax 31 08 20

## Où trouver

### Nouvelles des Terroirs ?

#### ■ OUAGADOUGOU

- PNGT
- DVA
- DVTT
- DFVAF

#### ■ BOBO-DIOULASSO

- PNGT/UPGO/UGF

#### ■ DIÉBOUGOU

- PNGT/UPGO/UGF
- VARÉNA

#### ■ TENKODOGO

- PDR/Boulgou

#### ■ MANGA

- PDI/Z Manga

#### ■ BOGANDE

- PNGT/UPGO

#### ■ KOUPÉLA

- PNGT/UPGO

#### ■ GORODARA

- PNGT/UPGO

#### ■ YAKO

- PS/CES/AGF

#### ■ GOROM

- PSB/PAYS-BAS

## **E**ditorial

**C**omment concilier, migration, sécurisation foncière, intérêts diversifiés et parfois antagonistes, le collectif et l'individuel, viabilité des plans de gestion des terroirs ou des ressources naturelles dans un cadre de coexistence pacifique dans les zones d'accueil au Burkina Faso ? Telle semble à l'heure actuelle l'une des interrogations majeures dans le processus de gestion des terroirs/gestion des ressources naturelles et développement local.

En effet un des objectifs majeurs des projets de développement est d'assurer la sécurisation foncière aux producteurs dans un cadre de coexistence pacifique.

Dans cette optique, la sécurité foncière apparaît comme l'élément clé de toute action de développement. D'où la nécessité de faire le «toiletage» nécessaire pour l'adapter aux exigences actuelles de développement.

Ce propos n'est pas de faire un diagnostic sans complaisance de la migration, mais de s'interroger sur les conséquences qu'elle engendre dans les zones d'accueil en relation avec les objectifs de sécurisation foncière. Certes, beaucoup d'efforts ont été réalisés par les structures étatiques pour doter le Burkina de textes de base, prélude à la sécurité foncière : la réforme agraire et foncière (RAF), le code de l'environnement et pour favoriser une meilleure gestion des ressources naturelles. Des moyens importants d'information et de communication ont été utilisés pour relever la prise de conscience des différents utilisateurs des ressources naturelles sur les risques de désertification totale du pays et la nécessité de gérer rationnellement le peu disponible. Malgré cela, le constat montre des insuffisances aussi bien au niveau des textes qu'au niveau de la sensibilisation du public.

Celles-ci sont assez manifestes quand on se

réfère aux conséquences de la migration sur la gestion des ressources naturelles. Ni les textes ni les médias ne font cas de cette réalité. Pourtant, tous les projets de développement initiés à l'heure actuelle accordent une place de choix à la sécurité foncière, à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Peut-on réaliser cet objectif sans une prise en compte de la migration agricole et pastorale ? En ce qui concerne l'ouest et le sud-ouest du Burkina Faso, la migration entraîne souvent des conflits parfois mortels pour le contrôle du foncier. Ces conflits liés à la gestion des terres ne sont pas de nature à favoriser le dialogue et la coexistence pacifique élément fondamental pour la sécurisation foncière et la viabilité des plans de gestion.

Cette coexistence pacifique doit être recherchée dans le dialogue, le respect des différences au plan culturel, économique, religieux, etc.. ;

Le nœud de la sécurisation foncière réside donc dans cette coexistence pacifique entre autochtones et migrants. Au sein de chaque communauté ou les droits et devoirs de chacune doivent être respectés.

Il convient aussi de résoudre la question d'accès des femmes à la terre.

Enfin, la lutte contre la pauvreté doit être plus ardue car, «ventre vide n'a point d'oreille». Ceci doit se faire à travers une lecture lucide des événements économiques et sociaux dans le processus de mondialisation.

Ce qui permettra sans doute de mieux orienter les acteurs de développement, de renforcer les capacités des producteurs et de mieux lutter contre les excès de la migration agricole et pastorale ainsi que la corruption en milieu rural qui fragilisent les rapports de coexistence pacifique.

La Rédaction.

## Elevage et Gestion des Terroirs à la Bougouriba

L'Elevage reste une des activités économiques la plus importante au Burkina Faso. Pour mieux valoriser ce potentiel, la Gestion des Terroirs constitue le cadre idéal. Dans la zone d'intervention de l'équipe Mobile Pluridisciplinaire de la Bougouriba, on distingue trois types d'éleveurs :

- Les agro-pasteurs avec des troupeaux d'une taille assez réduite généralement constitués de bœufs de trait et de petits ruminants. Leur activité principale est l'agriculture.
- Les pasteurs sédentaires avec des effectifs plus importants (des centaines de têtes). Ils pratiquent une agriculture de subsistance.
- Les pasteurs transhumants qui se déplacent avec un nombre important de têtes à certaines périodes de l'année : du Nord au Sud en fin de saison hivernale et du sud au nord en début d'hivernage.

En 1996, la zone d'intervention du PNGT/Bougouriba était traversée par environ 48.000 bovins. Elle était perpétuellement envahie par des troupeaux en transit vers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Pour le contrôle des mouvements de bétail les documents de transhumance suivants sont exigés :

- Le certificat de transhumance qui précise l'itinéraire du parcours des troupeaux,
- Le certificat d'origine qui accompagne les troupeaux en exportation,
- Le laisser-passer sanitaire.

La réunion de concertation sur la transhumance entre la république du Nigeria et les Etats membres de la communauté économique du bétail et de la viande (CEBV) a réglé la période de transhumance en fonction des zones climatiques suivantes :

- \* zone sahélienne du Burkina de décembre à mai,
- \* zone nord soudanienne de décembre à mai,
- \* zone sud soudanienne de janvier à avril.

C'est dans ce cadre que les services d'élevage et des douanes contrôlaient les déplacements des

troupeaux. Mais, depuis la levée des taxes sur l'exportation du bétail, le contrôle de la transhumance devient impossible pour les seuls services de l'élevage.

### L'expérience du PNGT dans la Bougouriba

Depuis les années 1986, à la faveur des textes de la Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) dans notre pays, la zone d'intervention du PNGT est devenue une zone d'accueil de nombreux migrants (agriculteurs, éleveurs) de provenances diverses.

L'installation anarchique de ces migrants éleveurs dans les zones à potentiel fourrager, le manque de pistes officielles de bétail et l'insuffisance de points d'eau pastoraux ont conduit à la naissance de nombreux conflits par fois mortels entre agriculteurs et éleveurs.

A travers le diagnostic, la sensibilisation et les voyages d'étude des différents responsables des villages et hameaux de culture organisés avec l'appui du PNGT/Bougouriba, une prise de conscience des populations a facilité l'élaboration d'un schéma de réorganisation de l'espace de la réserve partielle de faune et des terroirs environnants de NABERE en trois composantes.

- une zone à vocation pastorale,
- une zone à vocation forestière,
- une zone à vocation agro-sylvo-pastorale.

Dans le souci d'une meilleure gestion des pâturages et des infrastructures y afférentes, les pasteurs et les agro-pasteurs se sont organisés en groupements d'éleveurs.

L'EMP/Bougouriba en collaboration avec les services techniques partenaires ont dispensé diverses formations :

- formation en lutte antitsetse,
- formation en organisation et gestion des biens matériels et financiers,
- formation de volontaires vaccinateurs villageois



*La dégradation du couvert végétal nécessite une forte réglementation en matière d'élevage*

(pour les soins primaires).

L'élaboration du schéma d'aménagement a permis de définir des couloirs (2) de transhumance pour les animaux arrivant dans la zone.

Beaucoup d'efforts ont été déployés pour installer cinq (5) puits pastoraux et un (1) forage. La construction de deux (2) magasins d'intrants zoo-techniques et de trois (3) parcs de vaccination. En outre, l'achat de (10) dix botteleuses précédées par une formation en technique de fauche et de conser-

vation de foin au profit des éleveurs permet aux populations de pratiquer la fauche et conservation du foin. S'il est vrai que l'élevage est un domaine économique important et indissociable de l'agriculture et de la foresterie, il est aussi vrai qu'inorganisé il est un facteur aggravant à la dégradation des ressources naturelles.

C'est pourquoi l'EMP/Bougouriba met l'accent sur l'organisation des éleveurs et de leurs activités depuis 1994 afin de s'acquitter de la mission qui lui est assignée à savoir intégration agriculture élevage. De nos jours, les populations agro-pasteurs constatent, avec satisfaction la diminution des conflits agriculteurs-éleveurs jadis courants et rendant la coexistence difficile.

**Dabou Y Alex**  
**Forestier UGF/PNGT/BGB.**

*Lisez et faites lire*

**"Nouvelles des Terroirs"**

*Le journal du savoir*

*partagé.*

## Kourittenga

### Le Cadre de Concertation Technique Provinciale (CCTP) du Kourittenga en négociation avec ses partenaires au développement

Le CCTP du Kourittenga a conduit en 1998 un diagnostic conjoint dans 50 villages de sa Province. Ce diagnostic a révélé que si la Province regorge de potentialités, il n'en demeure pas moins qu'elle rencontre également de nombreuses difficultés qui entravent son développement socio-économique. Ces difficultés ont été analysées et traduites en d'innombrables activités qui demandent des moyens financiers importants pour leur réalisation. Pour y parvenir, le CCTP a eu l'excellente idée d'organiser une table ronde des partenaires au développement de la Province.

Cette table ronde qui s'est déroulée du 3 au 4 Novembre 1999 a enregistré la participation des communautés rurales, des responsables des services techniques et administratifs de la Province, ainsi qu'une forte représentation des partenaires financiers tels que : la Banque Mondiale, le PNUD, la FAO, l'UNESCO, le PNGT, le PAICB, le PNDSA, le PSAN, le CONAGESE, le PAM, le Fonds Canadien de soutien à la CCD, la DGEP, DVTT, la Coopération Autrichienne...

Les motivations qui ont animé le CCTP pour organiser cette rencontre, selon Mme le Haut Commissaire du Kourittenga Président du CCTP, tiennent de la nécessité d'aller au bout d'une logique qui se traduit par la maîtrise de l'idée, sa projection dans le temps et dans l'espace pour atteindre l'objectif escompté. Ce cheminement, poursuit-elle implique un ensemble d'acteurs qu'ils soient initiateurs ou partenaires dans la mise en œuvre ou bénéficiaires.

Pendant deux (2) jours les représentants (hommes et femmes) des communautés rurales de chaque département ont exposé

devant l'assistance les diverses activités à réaliser en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population de leur Province. Ces activités ont été présentées avec leur période d'exécution et leur coût estimatif.

Il faut saluer la clarté des exposés dont ont fait preuve les représentants des communautés à la base qui savent ce qu'ils veulent. A toutes les questions, ils ont répondu avec sérénité et objectivité.

Après cette présentation, chaque partenaire financier, selon son domaine d'intervention s'est exprimé par rapport à la contribution que sa structure peut apporter à la Province pour l'édification de cette gigantesque œuvre estimée à des milliards.

L'exercice que le Kourittenga vient de mettre en œuvre, est une première dans l'histoire des Provinces. Il servira nul doute de modèle aux autres provinces. Les tables rondes des bailleurs de fonds concernent généralement les projets d'envergure nationale. Au vu du succès enregistré rien que par la présence et l'intérêt que les partenaires au développement ont accordé à une telle initiative, cette expérience mérite d'être suivie et d'être soutenue par tout le monde pour qu'elle puisse être couronnée de succès.

C'est dire donc que nos souhaits doivent viser la concrétisation du programme présenté par les actes positifs que les bailleurs de fonds et les partenaires au développement seront prêts à poser.

**OUEDRAOGO Fatou**

UGO/PNGT

## Journée Nationale du Paysan : Edition 2000

**L**e Conseil des ministres en sa séance du 1er mars 2000 a décidé de la tenue de la 5ème Journée Nationale du Paysan le 28 Avril 2000 à Bagré, province du Boulgou.

Cette 5ème édition sera organisée autour du thème «renforcer les organisations des producteurs pour une plus grande professionnalisation des acteurs du développement rural».

Après Léo en 1993, Djibo en 1996, Dédougou en 1998 et Bogandé en 1999, la Journée Nationale du Paysan est devenue un cadre annuel d'échanges entre le président du Faso, les autorités politiques et les représentants des producteurs de toutes les provinces du Burkina. Au niveau des provinces, le choix des producteurs tient compte de la pratique d'au moins une des quatorze (14) filières de production définies par les départements ministériels de l'Agriculture, des Ressources Animales, de l'Environnement et de l'Eau. Ces filières sont :

- pour le secteur agriculture filière céréales, coton, légumineuses, tubercules, fruits/légumes,

- pour le secteur élevage filière oléagineux bétail/viande, lait, cuirs/peaux, animaux à cycle court,

pour le secteur environnement et eau : filière bois, faune/chasse, pêche, reboisement/maîtrise de l'eau. L'entretien des producteurs avec le chef de l'Etat se tiendra probablement le 27 Avril dans la soirée et sera une fois de plus l'occasion pour les producteurs de présenter et de discuter des préoccupations de chaque filière avec les responsables et les techniciens des différents départements ministériels concernés.

A la différence des journées antérieures, la 5ème journée fera le bilan des activités réalisées en faveur des préoccupations évoquées à Bogandé par les participants de la 4ème journée. Espérons que ce bilan, attendu avec impatience par les producteurs permettra de résoudre les nombreuses contraintes liées à l'activité agricole.

**Isidore K. Zoma**  
D.V.A.

**Lisez  
et  
faites lire  
«Nouvelles  
des terroirs»  
le journal  
du savoir partagé.**

### BLAGUE

L'institutrice demande :

- ❖ " Ca donne quoi une poule ? "
- ❖ " Des œufs "
  
- ❖ " Et un cochon ? "
- ❖ " Du bacon "
- ❖ " Et une vache ? "
- ❖ " Des devoirs "

KABORE Adama  
PATECORE BP 271 Kongoussi  
(Source Ibrahim Sakandé du journal Sidwaya).

## Deux responsables de la GTZ visitent le PATECORE

**L**e jeudi 10 février 2000, le Projet d'Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources dans le plateau central a reçu la visite de :

Mme YACOBI, directrice du bureau de la GTZ à Ouagadougou.

Dr. BERNAHARD, responsable du groupe régional 101 au siège de la GTZ en Allemagne.

Les hôtes du PATECORE se sont rendus successivement à Manessa (Oubritenga et à Yalka (Bam). Dans ces localités, les deux personnalités ont visités des réalisations et échangé avec les producteurs de la conduite des activités du projet. A Yalka, les échanges ont porté surtout sur la gestion concertée de la brousse de Goada. Après avoir visité la brousse, des discussions avec les producteurs concernés ont porté sur la mise en œuvre du plan d'aménagement.

Une rencontre avec quelques responsables du projet a

eu lieu dans l'après midi à Kongoussi . Il a été surtout question des perspectives du projet à la veille de l'arrivée de la mission du Contrôle d'Avancement du Projet (CAP).

Cette sortie, quoique brève, a permis aux deux responsables de la GTZ d'avoir une idée des conditions de réalisation des activités du projet sur le terrain. C'est à juste titre donc que les producteurs ont demandé à ce que ce genre de sorties soient multipliées.

Notons que la GTZ est le partenaire de la coopération technique allemande dans la mise en œuvre du PATECORE.

NB : Le groupe régional «101» comprend le Burkina Faso, Niger, Tchad, Mali, Gambie, Sénégal, Guinée Bis-sau, Cap-Vert.

KABORE Adama  
PATECORE/Kongoussi

## Le PATECORE récompense les meilleures pépinières

**E**n novembre 1999, le PATECORE et ses partenaires ont organisé un concours " meilleure pépinière " dans les provinces du Bam, de l'Oubritenga et du Kourwéogo (zone d'intervention du PATECORE).

L'objectif du concours était d'encourager les pépinières qui se sont illustrées positivement dans la production des plants et la gestion des pépinières d'une part et d'accompagner la mise en œuvre de la politique d'autonomisation des pépinières d'autre part.

La détermination des lauréats a été faite par les SPEEF (Services Provinciaux de l'Environnement et des Eaux et Forêts) des trois provinces. En s'appuyant sur des critères tels que le respect du calendrier de semis, l'accessibilité de la pépinière, la présence d'une haie-vive, le nombre de plants produits, l'aménagement des pépinières, une proportion d'au moins 50% d'espèces locales, etc. Des lauréats ont été désignés par province. Le nombre de lauréats par province est en rapport avec le nombre de pépinières fonctionnelles dans la province. Les prix attribués étaient constitués essentiellement de matériel (grillage, arrosoir, pots, bouettes, ...) voir tableau.

NB : les pépinières déjà primées à des concours similaires au niveau national n'ont pas été autorisées à participer à ce concours.

D'une manière générale, le concours a été très bien apprécié des producteurs qui ont demandé sa reconduction pour les années à venir. Ils ont été appuyés dans leur demande par les autorités administratives qui étaient présentes aux cérémonies de remise des prix qui ont eu lieu respectivement :

- " A zipelin, le 08 décembre 1999 (Kourwéogo)
- " A Soglozi, le 09 décembre 1999 (Oubritenga)
- " A Sabcé le 10 décembre 1999 (Bam).

KABORE Adama  
PATECORE Kongoussi

**Lisez et faites lire**

**«Nouvelles des terroirs»**

**le journal du savoir partagé.**

### MIGRATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA DEMARCHE GESTION DES TERROIRS : Cas du PNGT/Houet

La gestion participative des ressources naturelles suppose l'implication et la prise en compte des populations utilisatrices.

La gestion durable des ressources naturelles c'est la satisfaction des besoins des populations mais nécessite l'élaboration de dispositions garantissant leur pérennisation.

La prise en compte des mouvements migratoires de l'homme, est indispensable à l'élaboration de stratégies adaptées.

Cependant il est important de lever d'entrée de jeu toute équivoque : La RAF au Burkina ne prévoit pas de différenciation entre Burkinabé (autochtone/migrant) au contraire, la terre appartient à l'Etat, la liberté d'aller ou de venir, de changer de lieu de résidence en respectant les dispositions légales.

L'intervention du PNGT ne différencie pas populations migrantes et populations autochtones. Mais lors de l'approche des entités villageoises (communautés villageoises) par les diagnostics conjoints, l'EMP/HOUET travaille à la prise en compte de toutes les catégories socio-professionnelles et à identifier leurs préoccupations par rapport à leur développement.

La zone d'intervention de l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire (EMP) composée de l'Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle (UPGO) et de l'Unité de Gestion Forestière (UGF) couvre les provinces du Houet et du Tuy. Ces provinces ont respectivement une superficie de 1.157.128 ha et de 563.275 ha. Les données provisoires du recensement général de la population humaine de 1996 estiment la population de la province du Houet à 675.415 habitants avec 50% de femmes et 161.437 habitants avec 52% de femmes pour celle du Tuy. Les actions de gestion des terroirs et d'aménagement participatif des forêts classées ont touché 84 villages dans les départements de Békuy, Satiri, Béréba, Léna, Houndé, de Bobo et de Karagasso-sambla.

Dans certains villages se vit quotidiennement la migration et on ne peut s'empêcher d'examiner l'impact sur les ressources naturelles. A l'issu du diagnostic conjoint qui a été mené dans cette zone, il apparaît que la problématique essentielle est constituée par le fait que "les ressources naturelles sont mal gérées". Cette problématique résulterait de l'absence de toute autre option, de l'appât du gain facile et de la poursuite d'intérêts à court terme. Elle se traduit concrètement à différents niveaux par :

- \* la dégradation des terres,
- \* la mauvaise gestion de l'espace,
- \* l'utilisation anarchique des forêts classées (Mare aux hippopotames, Maro et Tuy) par les populations riveraines,
- \* le faible niveau de fonctionnement des organisations villageoises,
- \* l'insuffisance des infrastructures socio-économiques,
- \* le faible niveau d'équipements agricoles.

#### Les manifestations de la migration dans la zone

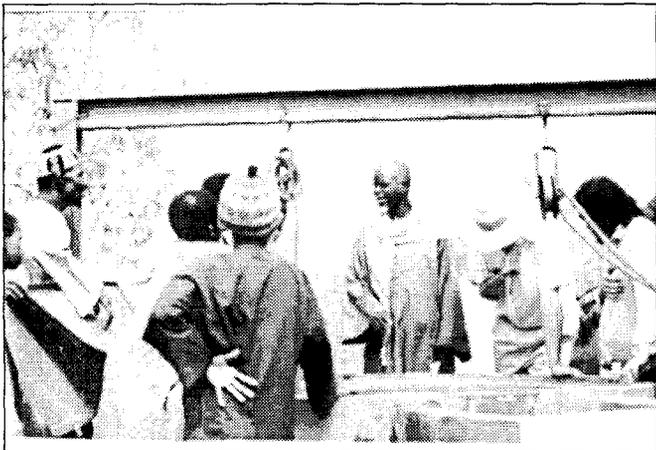
La zone d'intervention du PNGT/HOUET présente deux types de migration qui se sont accélérés dans

*Lisez et faites lire*

**"Nouvelles des Terroirs"**

*Le journal du savoir*

*partagé.*



Un puits pastoral installé par le PNGT/Houet dans le camp peul du village de Bekuy

certaines pôles des deux (2) provinces à partir de la grande sécheresse des années 1973 et 1974.

Le premier type concerne les allochtones : Il s'agit surtout des départements de Békuy et de Satiri qui ont été un foyer d'accueil de migrants venus pour la majorité du Nord du pays (des localités de la province du Yatenga). Dans le département de Bama, c'est l'aménagement de la vallée du Kou qui est à l'origine de la migration. Dans ces départements, il existe des villages essentiellement peuplés de migrants. C'est le cas de Ramatoulaye et Néfrelaye dans le département de Satiri.

Les autres départements accueillent aussi des migrants mais dans une moindre mesure. Ces départements constituent aussi une zone d'accueil des éle-

## BLAGUE

Un couple très huppé cherche des moyens de faire quelques économies dans le budget familial.

❖ " Marie-Ange, si vous appreniez à faire la cuisine, nous pourrions renvoyer la cuisinière, non ? "

❖ Mon cher, sachez que si vous appreniez à faire l'amour, nous pourrions aussi renvoyer le chauffeur ! "

veurs transhumants pendant la saison sèche. C'est par le biais de ce type d'élevage que certains éleveurs aujourd'hui agro-pasteurs se sont sédentarisés et ont créé des campements d'éleveurs et même des villages d'agro-pasteurs.

Le deuxième type de migration concerne les autochtones et le déplacement des troupeaux d'éleveurs ou agro-pasteurs sédentaires vers d'autres zones du pays. Il s'agit d'une migration saisonnière pour permettre aux uns de mener des activités devant leur rapporter des revenus complémentaires et aux autres d'alimenter leur bétail.

### Communautés locales (autochtones et migrants) et Gestion des Ressources Naturelles.

Depuis 1992 le PNGT dans le Houet a œuvré à l'implication des migrants dans la gestion de projets villageois touchant les domaines suivants: l'agriculture, l'élevage, la foresterie, l'apiculture et la gestion des unités économiques. Cette gestion des projets est marquée par leur implication dans les activités tels que : la lutte anti érosive, l'exploitation et la commercialisation du bois, la protection des berges, le reboisement, l'apiculture améliorée etc.

### Importance de l'accès des migrants aux ressources naturelles

Les ressources naturelles diminuent parce que le mode d'exploitation qu'on en fait restreint leur durabilité ; ainsi de grands groupes de personnes et de ménages voient se réduire leurs droits sur les ressources naturelles.

Or avoir des droits sur les ressources naturelles de subsistance, en particulier la terre, l'eau, la forêt est une condition indispensable, voire primordiale pour satisfaire les besoins essentiels dans les secteurs productifs, ménagers, sociaux, culturels et religieux.

Ainsi l'accès à la terre, à l'eau permet à la fois de pratiquer l'agriculture, le maraîchage, et l'élevage, de même que l'aménagement des forêts permet un développement durable et équitable. Par ailleurs, la valeur des ressources naturelles dépend de leur combinaison dans la gestion.

Trois (3) arguments sous-tendent l'importance pour les

# VIE DANS LES TERROIRS



*Village de Ramatoulaye (Houet), des femmes migrantes dans l'exploitation et la commercialisation du bois*

migrants d'avoir des droits sur les ressources naturelles :

\* L'argument du bien-être ;

Pour les ménages défavorisés le droit de disposer de la terre, de la forêt et de l'eau est indispensable. Car cela réduit certainement d'une part le degré et les risques de pauvreté, et d'autre part, est source de sécurité sociale.

\* L'argument de l'efficacité ;

En général dans un contexte d'innovation et de diffusion de nouvelles technologies, les migrants se montrent les plus réceptifs que les populations autochtones. Cela voudrait dire qu'avec des droits fonciers plus solides, les migrants pourraient accéder à des équipements, augmenter leur productivité, et s'investir dans une gestion durable des ressources naturelles.

\* L'argument de l'équité et de l'émancipation ;

La prise en compte de cet argument entraîne une émancipation économique et ouvre la voie vers l'émancipation dans les domaines sociaux, et politiques .

Elle leur fournit plus de respect et une meilleure position de négociation à l'égard des propriétaires fonciers.

Bien entendu le mot émancipation devant être compris comme un processus au cours duquel des individus ou groupes défavorisés développent progressivement la capacité de remettre en question les rapports de force existants et de les modifier à leur avantage. Ces argu-

ments mettent en évidence l'importance des droits des migrants sur les ressources naturelles ( terre, forêt, eau ). Il est évident que les besoins des migrants et les buts auxquels sont affectées ces ressources naturelles varient en fonction des catégories de migrants. Il faudra donc spécifier ces besoins et buts pour chaque situation.

## **Éléments de droits sur les ressources naturelles**

Dans les zones rurales, les droits sur les ressources naturelles occupent une place centrale dans toute l'organisation socio-économique. Les entités sociales, comme les collectivités villageoises et

les lignages sont souvent organisées en fonction des ressources naturelles.

Les relations sociales entre les groupes et les individus s'expriment dans une large mesure en termes de droits sur les ressources naturelles. Les activités économiques ne sont possibles que grâce à l'usage de celles-ci en d'autres termes les droits sur les ressources naturelles sont intégrés dans un vaste éventail de relations économiques et sociales, et que la nature de ces droits ne saurait être dissociée de la structure de l'organisation socio-économique. Il apparaît opportun de distinguer les différents aspects des droits sur les ressources naturelles et d'examiner pour chacun d'eux dans quelle mesure les droits sur les ressources naturelles peuvent considérer les aspects suivants :

1°) L'établissement et le maintien d'un droit c'est à dire la base de l'usage et de l'exploitation;

2°) L'usage, terme qui englobe tant le type que l'intensité ;

3°) La gestion, à travers des activités visant à préserver et à améliorer les ressources ;

4°) La disposition de décisions relatives aux aspects susmentionnés ;

5°) La réglementation, à travers l'élaboration et la modification des règles relatives aux aspects susmentionnés ;

# VIE DANS LES TERROIRS

6°) La sanction, règles à appliquer en cas de violation ;

7°) Les positions rituelles et socio-politiques qui peuvent être liés au droit sur les ressources naturelles.

Les impacts de la migration sur la gestion des ressources naturelles

Les impacts sont de deux ordres : positifs et négatifs. Est qualifiée de positif toute conséquence de la migration qui favorise la préservation et la valorisation des ressources naturelles ; est négatif toute conséquence qui met en péril les ressources naturelles.

## La migration comme porteuse d'innovations

La migration permet les rencontres, les échanges entre individus, groupes d'individus. Ces différentes interactions agissent sur les acteurs et produisent un changement sur les plans technique, technologique, social et institutionnel.

· Innovation technique et technologique : les migrants sont les plus disposés, les plus ouverts à l'adoption de nouvelles techniques et technologies en matière de gestion des terroirs. Les migrants, les jeunes ne sont-ils pas les plus nombreux à appliquer les nouvelles techniques de production, de lutte anti-érosive, d'utilisation de semences améliorées etc.

· Innovation sociale institutionnelle : Là encore, ce sont eux qui ont été le plus en contact avec d'autres milieux, qui sont à la base de l'émergence de nouvelles formes d'organisation pour prendre en main leur propre développement. Des associations d'entraide culturelle, certains ne sont-ils pas passés à des organisations socio-professionnelles?

Le plus marquant au niveau institutionnel est la naissance de plus en plus d'organisations fédératives qui organisent la concertation, la coordination et l'orientation du développement.

La migration comme pourvoyeuse de ressources : La majorité de ceux qui migrent, part à la recherche de revenus quelque soit la durée de la migration. Les ressources mobilisées une fois de retour, servent généralement à des investissements productifs ou sociaux qui ne peuvent qu'accroître l'assiette financière du village.

## Les impacts négatifs de la migration

La migration comme source de mobilité ne permet pas des interventions durables.

La migration est considérée comme source de perturbation des plans d'aménagement et de gestion combinée des forêts classées et des terroirs.

Une zone d'accueil de migrants à l'instar de celle couverte par le PNGT dans le Houet et le Tuy. Il est difficile d'aborder la question de la migration sans que l'on lui attribue un caractère politique ou ethnique.

Une prise en compte des migrants pour un développement durable des ressources naturelles et un développement à la base

La prise en compte des migrants dans la gestion des terroirs vise un développement à la base et nécessite de la part des animateurs des adaptations aux attitudes profondes et aux comportements concrets qui permettent et favorisent la prise de responsabilité des groupes et des personnes avec lesquelles ils se trouvent en relation notamment:

- Le respect des personnes;
- Le dialogue et le partage;
- La co-responsabilité

Les migrants font partie des couches fragiles ( pas de sécurité foncière ) dans la zone d'intervention du PNGT/HOUET et sont parfois les victimes des dégâts environnementaux. Sans leur implication dans la gestion des terroirs, la moitié des formes d'utilisation des ressources naturelles risque d'être ignorée.

**Kouna NOULA (ingénieur forestier)**

PNGT/UGF/HOUET

**Mahma SANOU (sociologue)**

PNGT/UPGO/HOUET

*Amis du monde rural,  
faisons vivre  
**Nouvelles des Terroirs**  
par nos écrits*



# Formation

de localisation du terroir. Elle peut aussi être tracée à la main en cas d'absence de carte appropriée. Avec cette carte, on situe le cadre géographique qui doit recevoir l'intervention. Cette visualisation permet également de voir ensemble avec les populations, quelques détails liés au choix du site. S'il est nécessaire, des dispositions sont immédiatement envisagées dans le sens d'un respect de l'équilibre écologique du milieu.

## **La 2eme affiche : l'organisation dans le temps des interventions de même que les responsabilités et compétences**

A cette étape du processus, on entre dans les répartitions de tâches. On élabore un calendrier prévisionnel des travaux assorti des échéances pour chaque acteur impliqué dans la réalisation de l'objectif fixé. Pour réaliser cette programmation avec les populations, il est souhaitable d'utiliser leur propre découpage du temps, de savoir leur définition d'une année, une saison ou autre. En milieu rural par exemple, il est intéressant de connaître les calendriers cultureux / pastoraux (transhumance par exemple) afin de fixer les responsabilités



**Un exemple de planification villageoise dans un village au Mali**

dans l'exécution de telle ou telle tâche commune. Ces particularités pourraient, dans certains cas, déterminer le programme des animations au cours d'une campagne donnée. Ne dit-on pas souvent qu'il est plus indiqué, dans un système de développement participatif, que les grands axes d'un programme et son exécution viennent des exigences du terrain plutôt que de la conception à priori d'un planning à caractère volontariste et difficile à exécuter par les populations .

## **La 3eme Affiche : Définition des modalités de mise en route des réalisations**

A cette étape, les attentions sont focalisées sur l'ensemble de moyens matériels, humains et financiers à mobiliser pour les réalisations. Quelques fois, il est nécessaire de mettre sur pied un mécanisme spécifique de pilotage au sein du collectif (populations, intervenants externes et autres). Le budget ainsi que son utilisation sont conjointement arrêtés lors des assemblées villageoises. Dans certains cas, il est souhaitable de mettre en service une fiche comptable accessible et transcrite en langue locale.

Dans la pratique, l'élaboration d'un plan de trésorerie est recommandée et souvent confiée aux personnes lettrées ou alphabétisées du groupe.

Il est aussi évident qu'avant d'être programmée, chaque action (micro-projets) a été l'objet d'un contrat détaillé entre les villageois et le partenaire au développement concerné.

Il est important ici pour la visualisation de faire ressortir sur un tableau récapitulatif les coûts totaux des actions, la répartition des charges financières

## **Quelle est en fait la stratégie à adopter pour l'utilisation des 3 Affiches ?**

La stratégie repose essentiellement sur une codification du langage au cours de la communication et de la manipulation de la méthode. Il est fondamental que l'animateur et les populations s'entendent sur la définition et l'utilisation des signes conventionnels écrits pour faciliter la communication. De manière classique, il doit être alphabétisé dans la langue locale et faire preuve d'une intégration certaine dans son milieu de travail. Pour faciliter la participation de tous au débat, il est conseillé que l'animateur marque, au fur et à mesure de l'évolution du travail, les éléments de consensus. A la fin, il obtient un document qu'il visualise sur un support à laisser au niveau du village et accessible à tout le monde. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une feuille géante :

# Formation

souvent du papier Kraft et d'écrire assez lisiblement, les éléments de consensus (décisions de groupe). Le support reste au village ; il est souhaitable qu'il soit affiché à un lieu public pour faciliter la diffusion de l'information. Désormais ce support sert de références pour le suivi tant pour l'extérieur que pour les populations concernées.

## Quels peuvent être les impacts liés à l'utilisation des 3 A ?

La méthode des 3 Affiches favorise la mise en œuvre d'actions et la libre expression de la population. Les



La planification villageoise à l'aide des trois affiches permet aux populations de mieux expliquer aux intervenants extérieurs leurs actions de développement

expériences des uns sont mises au profit des autres. Le système des 3 Affiches est approprié pour l'auto-promotion à la base. Sa bonne manipulation permet d'en faire un instrument de suivi et auto-évaluation perceptible par les populations. La méthode dite des 3 A est aussi un instrument qui facilite les contacts et discussions avec et entre les producteurs à plusieurs égards ; plusieurs avantages en sont liés :

1. Cette forme de concertation vise la prise en compte des avis de toute la population (groupes cibles, pouvoirs traditionnels, catalyseurs, marginaux et autres personnes clés), dans l'énumération, la hiérarchisation et la recherche de solutions aux blocages évoqués lors des diagnostics/exploratoire et/ou thématiques.

2. C'est aussi des occasions de donner quelques impulsions adéquates, pour la représentativité et fonctionnalité des institutions villageoises, en faveur des actes communautaires (les procédures et dispositions juridiques requises, pour légaliser les institutions existantes,

demeurent un préalable essentiel).

3. L'appui technique est envisagé en intégrant le savoir et savoir-faire endogènes et le niveau de perception locale dans l'analyse des problèmes à résoudre. Cela pourrait déboucher, dans certains cas sur des opportunités de recherche fondamentale d'approfondissement du système d'exploitation.

4. La méthodologie offre un créneau pour des échanges et l'amélioration des connaissances à la base à travers des rencontres/entretiens entre paysans dans un style d'Ecoles des paysans (grandeur-nature).

5. Les appuis à la réalisation d'infrastructures villageoises sont conçus dans le cadre d'un contrat élaboré et à respecter par toutes les parties impliquées : le projet et les populations.

6. Le développement progressif des réflexes de véritables partenaires que doivent constituer les populations à la base dans ce processus d'autogestion et d'auto-responsabilisation dans l'utilisation des ressources naturelles disponibles au niveau du terroir et pour le succès de l'approche Gestion du Terroir.

## Quelles sont les exigences de la méthode ?

Pour être efficace, le système des 3 Affiches suppose que l'utilisateur dispose :

- de l'art de communiquer et d'utiliser des supports pédagogiques,
- d'une maîtrise de la conduite des réflexions villageoises avec les groupes de travail,
- d'un engagement au service des populations,
- d'un matériel didactique adéquat (tableau, chevalet, papier kraft, feutres
- d'un local approprié (à l'abri du vent).

Cet instrument présente un certain intérêt pour l'animation. Il aide à l'intégration progressive des populations dans les prises de décisions et responsabilisation en ce qui concerne les actions de changement de leur milieu de vie. Il est intéressant dans le cadre de l'appui à l'auto-promotion paysanne et peut servir à titre indicatif pour engager des débats sur le processus de la planification villageoise pour un développement local. Suivant les valeurs socioculturelles qui faciliteraient la perception du plus grand nombre.

**Mouhamed DRABO**  
**Géographe PNGT/Houet**  
**extrait du rapport de formation**  
**des cadres du PNGT avril 99**

# Formation

## La Base de Données des Localités du Burkina (BDLB) un outil d'aide à la prise de décision pour la planification de développement local

**D**ans le cadre de ces missions d'animation de la concertation, coordination et de promotion de l'approche gestion des terroirs, il est apparu nécessaire au Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) de concevoir et de mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs du développement des outils d'aide à la prise des décisions.

Aux nombres de ces outils conçus figure la Base de Données sur les Localités du Burkina (BDLB) qui permet aux différents acteurs de pouvoir accéder en temps réel à des données physiques et socio-économiques caractéristiques des différentes localités pour permettre les analyses nécessaires et les choix stratégiques à opérer par rapport aux actions à mener.

Dans cette base de données, les 8224 villages du Burkina Faso figurent avec leurs coordonnées géographiques. A chaque localité sont attachées des d'informations collectées auprès des structures compétentes et concernant les domaines suivants : démographie, agriculture, élevage, ressources naturelles, données climatologiques, revenus des ménages, services sociaux tels la santé, l'éducation, l'eau. Ces données ont été intégrées dans un système d'information géographique.

### LA BDLB EST LE FRUIT DE LA COOPÉRATION ENTRE PLUSIEURS STRUCTURES

Sous la supervision du PNGT et de la coordination du Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM), la construction de la BDLB a été faite en collaboration avec :

- l'Institut National de Statistiques et de la Démographie (INSD),
- la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH),
- la Direction des Etudes et de la Planification du

- Ministère de l'Agriculture (DEP/AGRICULTURE),
- la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de la Santé (DEP/SANTE),
- la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Enseignement de Base (DEP/MEBA),
- la Direction de la Météorologie Nationale (DMN),
- l'Institut Géographique du Burkina (IGB),
- la Direction de la Foresterie Villageoise et de l'Aménagement Forestier (DFVAF),
- et la contribution de certains projets de développement.

Toutes ces structures ont contribué activement à la construction de la base en collectant, en structurant et en fournissant au PNGT les données qui relèvent de leurs domaines de compétence. Elles ont également participé à toutes les étapes de réalisation du produit (élaboration du modèle conceptuel des données, validation des données).

Pour faire de la BDLB une base nationale utilisable par tous les acteurs, les précautions suivantes ont été observées :

1. Réalisation par l'INSD d'une liste des villages administratifs à partir du recensement général de la population de 1996,
2. Collecte et fourniture des bases de données relatives aux villages, par les projets et des services techniques ci-dessus cités en tenant compte de leur domaine de compétence.
3. Géo-référencement (détermination des coordonnées X,Y) par l'IGB des villages administratifs dressés par l'INSD.
4. Utilisation des bases nationales des données topographiques (BNDT) de l'IGB comme référentiel national unique de spatialisation des données thématiques.

### COMMENT FONCTIONNE LA BDLB

La BDLB a été élaborée sur le logiciel ACCESS.

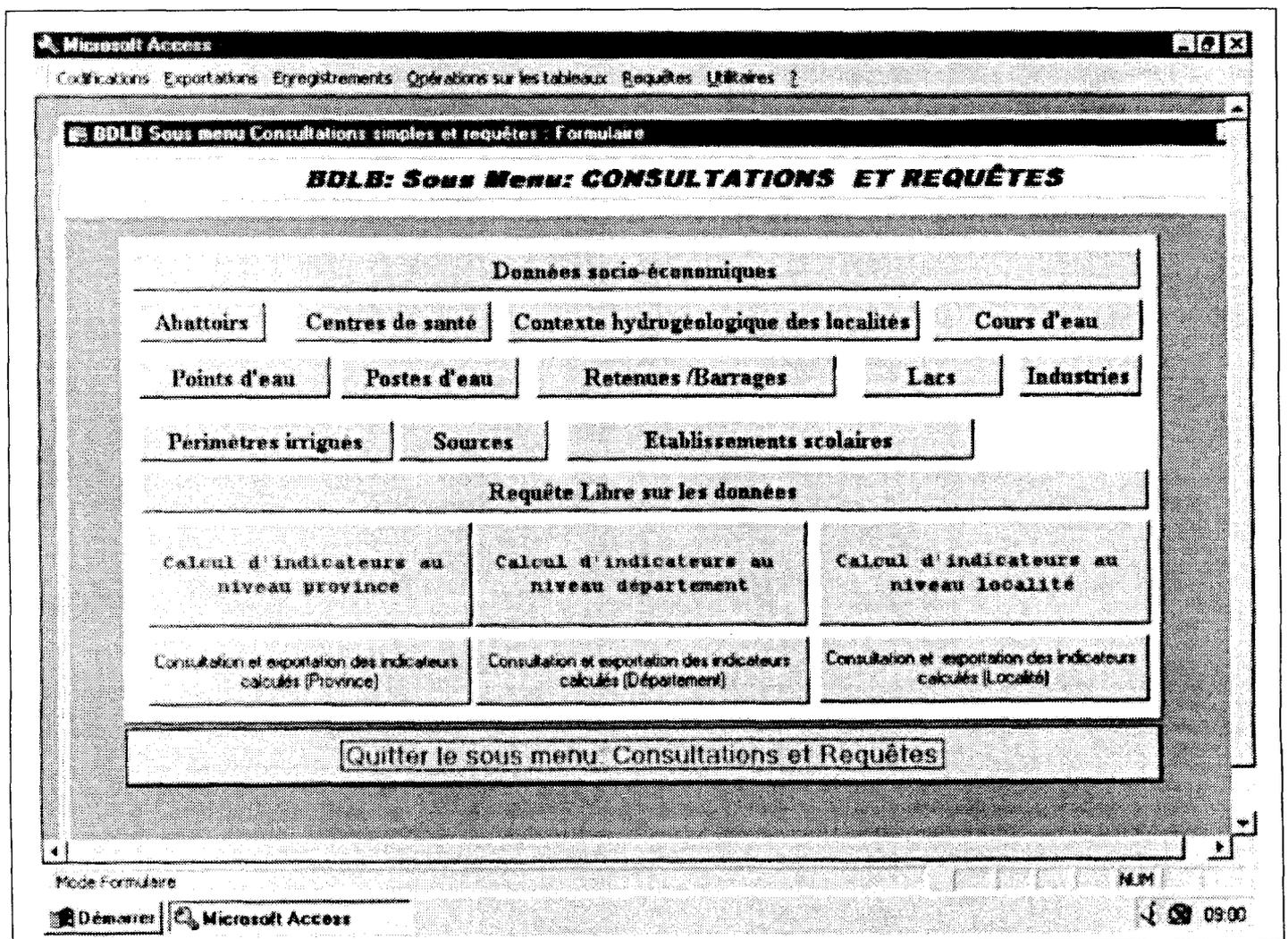
# Formation

Elle procure des écrans conviviaux et simples qui permettent d'accéder à la base de données. Les écrans permettent à l'utilisateur de :

1. Mettre à jour et ajouter des données comme :
  - ➔ La situation de la localité
  - ➔ La population
  - ➔ Les points d'eau
  - ➔ Les infrastructures socio-économiques des localités (centre de santé, école, etc.)
  - ➔ etc..

2. Créer des cartes dynamiques qui montrent :
  - ➔ La localisation des villages
  - ➔ La densité de la population
  - ➔ La localisation des infrastructures
  - ➔ La distribution des points d'eau
  - ➔ etc...
3. D'extraire des données et les exporter sous word ou excel
4. De faire des analyses sur les besoins des populations en fonction des secteurs de développement.

## Présentation de l'écran sur les données socio-économiques



### Comment se procurer la BDLB

La BDLB est diffusée sur un support magnétique (CD-ROM). Elle est accessible auprès du Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) et du Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM) au prix coûtant du support.

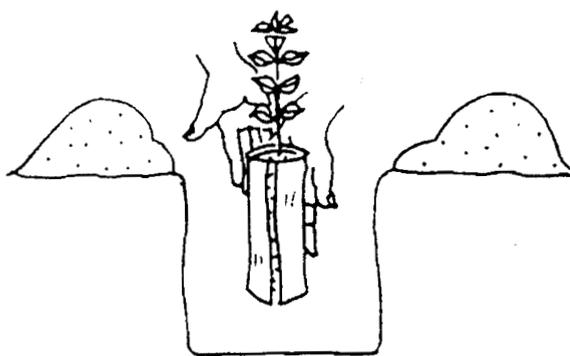
Ouédraogo Moussa  
UGO/PNGT

# Fiche technique

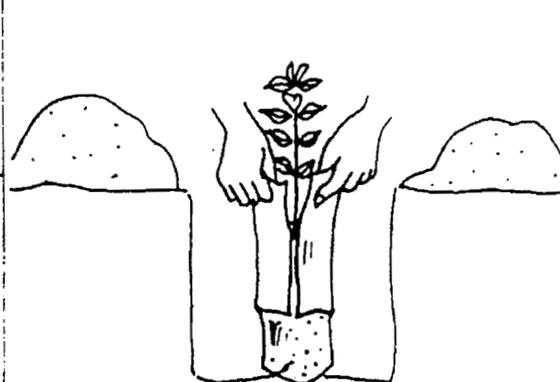
## Comment garder de l'humidité aux pieds des plantes à l'aide des sachets plastiques.

Que de sachets plastiques traînent dans nos rues, ruelles, dans les coins et recoins de nos villes et villages. Du nord au sud on les rencontre.

Et pourtant, ils peuvent être utiles pour le reboisement. Nous vous proposons ici les différentes étapes de l'utilisation des sacs en plastique pour améliorer la croissance des plants en retenant l'humidité dans le sol.



1 Déposer le plant dans le trou de 40 X 40 cm



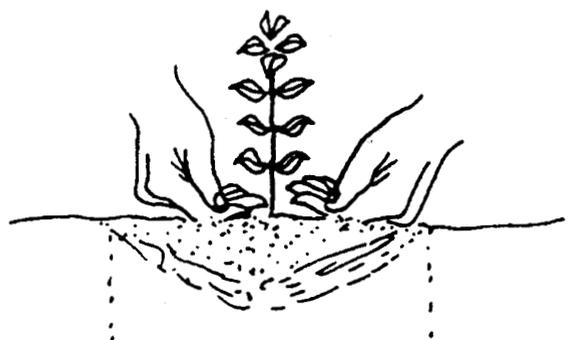
2 Enlever la gaine



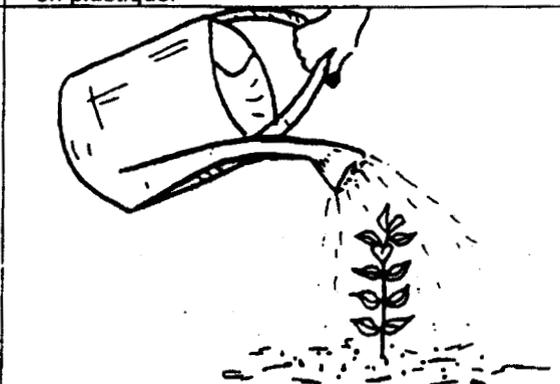
3 Reboucher le trou au 4 / 5 ème en pratiquant un entonnoir avec la terre. Le plant doit être au centre.



4 Tapisser le fond de l'entonnoir avec les sachets en plastique.



5 Recouvrir d'une couche de sable ou de terre d'au moins 8 à 10 cm.



6 L'opération est terminée, arroser seulement une fois par semaine. Toute l'eau reste dans le sol.

# POÈME

## SOUVENIR DE BERGER

Ce matin, très tôt, j'ai fait une traversée  
Dans la luxuriante forêt de Sapouy.  
Mon œil est encore émerveillé, bercé;  
Lui qui vient de retrouver à Sapouy

Les fantastiques paysages de mon enfance,  
Du temps où, ravi, je gardais les doux agneaux  
Dans les verts prés de mon village., Risseau.

Là-bas tout est bien nu; l'éternel insensé,  
L'Homme, oui l'homme, là-bas, a partout brûlé  
Et coupé et la savane jadis verdoyante,  
C'est une étendue de sol nu, cuirassé!

La savane est un immense «zipélé»  
Où, l'insensé, à longueur de saison  
Fait sa corvée, à la quête de sa maigre pitance.  
Où est donc sa raison à lui, la grande raison?

De mémoire du patriarche, la forêt de Sapouy,  
Celle qui ce matin encore a émerveillé mes yeux,  
C'était la forêt; celle de Nalia et Tui,  
Celle enfin où habitaient les esprits, où aucun malin

N'osait s'y aventurer; c'était la forêt naturelle des dieux,  
Vivant, de jour comme de nuit, sous le toit opaque et  
craint  
Des cimes, demeure divine des grandes nuées d'oiseaux.  
Que reste-t-il aujourd'hui, vieux père?

- La savane claire, façonnée par l'homme!  
Insensé ailleurs, insensé ici aussi  
Qui croit toujours et partout, damnée âme,  
A l'incommensurabilité des ressources infinies.

Le vieux Koara, tout d'un coup, chancelle.  
Une larme traverse son visage ridé;  
Le spectre désolant des lointaines contrées,  
Triste et plein de maléfices, il s'en rappelle:

L'homme maintenant doit retrouver sa raison,  
La raison humaine qui le fait mature,  
Réfléchi, capable d'anticipation,  
Pour que cesse la destruction de la nature.

**Zéphirin BELEMSIGRI**  
**SAPOUY, Octobre 1999**

# Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT)



## Les objectifs du PNGT

### Objectifs global

La pérennité et la croissance agricole sont des conditions indispensables au développement économique et social du Burkina Faso.

Le devenir de ce secteur agricole est intimement lié à l'évolution des ressources naturelles. Si les gains de produits sont obtenus au prix d'une dégradation irréversible des écosystèmes, il s'en suivra une rupture qui compromettra définitivement l'avenir économique du pays.

C'est pourquoi le Gouvernement s'est fixé comme objectif global "d'arrêter et de renverser le processus de dégradation des ressources naturelles du pays, afin d'assurer une croissance agricole durable, de restaurer la diversité biologique et de gérer de façon pérenne les forêts et la faune".

### Objectifs spécifiques

A) Appliquer la démarche gestion des terroirs sur une grande échelle

- Elaboration et mise en œuvre de plan de gestion de terroirs
- Elaboration et mise en œuvre de plans intégrés de gestion de terroirs et de forêts

La prise en compte de la priorité accordée par les populations aux problèmes d'infrastructures sociales et socio-économiques, le financement de ce type d'investissements qui n'était pas prévu initialement, a été introduit à mi-parcours du projet.

B) Apporter des appuis techniques aux autres projets de gestion des ressources naturelles en cours dans le pays

- Capitaliser les expériences des différents projets
- Promouvoir la gestion des terroirs par la diffusion des pratiques les meilleurs

C) Suivre l'évolution de l'envi-

ronnement à l'échelle nationale, afin de mesurer l'impact des projets gestion terroirs

## Organisation du PNGT 1

**Niveau village :** la Commission Villageoise de gestion des terroirs (CVGT)

### Niveau provincial

- Les Unités Provinciales de Gestion Opérationnelle (UPGO)

- Les Unités de Gestion Forestière (UGF)

Dans chaque province, l'ensemble des cadres techniques de l'UPGO et de l'UGF (là où celle-ci existe), constitue une Equipe Mobile Pluridisciplinaire (EMP). L'EMP est une appellation consacrée et non une structure en plus.

L'EMP travaille avec le Cadre de Concertation Technique Provincial (CCTP).

### Niveau régional

Une Equipe Technique Forestière (ETF)

### Niveau central

- Le comité de gestion assure l'orientation et la supervision du Programme National de Gestion des Terroirs

- L'Unité de Gestion Opérationnelle du PNGT (UGO/PGNT) assure la direction du programme et est rattachée au Ministère de l'Agriculture.

## Les résultats du PNGT 1

### Couverture géographique dans les provinces d'interventions directes

#### Les résultats du PNGT 1

Couverture géographique dans les provinces d'interventions directes

PROVINCES	199-1996	1996-1998	TOTAL
Gnagna	15 villages	66 villages	81 villages
Kourittenga	16 villages	86 villages	102 villages
KénéDougou et Léraba	14 villages	61 villages	75 villages
Houet et Tuy	19 villages	54 villages	73 villages
	F.C. Maro (50 000 ha)	F.C. Tuy (45 000 ha)	3 forêts classées (11 000 ha)
	R.B.H. (19 000 ha)		
Bougouriba et Ioba	27 villages	128 villages	155 villages
	F.C. Nabéré (6 400 ha)	F.C. Dan (4 300 ha)	3 forêts classées (47 200 ha)
	R.P.F. Nabéré (36 500 ha)		

486 villages ont été touchés contre 167 prévus

6 forêts classées contre 4 forêts classées (prévues en 1991)